

Exemple de méthode de transfert et de communication des connaissances

Des recommandations jusqu'à leur mise en œuvre concrète

La certification européenne des compétences des entrepreneurs de travaux forestiers

par Christian SALVIGNOL

A travers l'exemple du projet de coopération européen ConCert, dont l'objectif est la certification des compétences des entrepreneurs forestiers, l'auteur nous décrit comment l'on passe des connaissances à la rédaction d'un guide de recommandations pratiques et à un programme de formation certifié, qui au final permettra aux entrepreneurs d'appliquer les résultats sur le terrain. Un exemple de transfert réussi.

Première étape : les recommandations

2007, à Berlin, sous l'égide du Comité mixte FAO/UNECE/BIT, entrepreneurs de travaux forestiers, propriétaires forestiers et industriels décident de rédiger un Guide de Bonnes Pratiques destiné aux entrepreneurs de travaux forestiers. L'objectif est de produire des recommandations favorisant la bonne gestion des entreprises de travaux forestiers en Europe.

Décembre 2009, à Bruxelles, *Le Guide des Bonnes Pratiques* est présenté en public. C'est une réussite. Toutes les recommandations attendues y figurent. Nul doute que tout entrepreneur de travaux forestiers qui les mettrait en pratique aurait toutes chances d'élever son niveau de compétences pour la plus grande satisfaction de ses clients.

Hélas, on le sait, les recommandations de séminaires où les innovations n'ont d'intérêt que si elles sont mises en œuvre de façon concrète. A défaut, elles restent sur une étagère, dans un placard.



Le Centre forestier est présent à Bruxelles lors de la présentation du guide. Il s'active depuis de nombreuses années dans les réseaux forestiers européens et a une solide expérience de la coopération en matière de formation.

En sa qualité de formateur, le Centre forestier considère que ce guide qui vient d'être présenté ne peut être qu'une étape. L'amélioration des compétences ne peut résulter de la seule lecture d'un guide, mais de la formation du public cible.



Le Centre forestier indique donc aux participants à la réunion de Bruxelles que la formation des entrepreneurs de travaux forestiers en Europe doit être un objectif, en s'inspirant du contenu de ce guide des bonnes pratiques.

Applaudissements, c'est-à-dire « *on est d'accord avec vous* » !

Deuxième étape : l'initiative

Décembre 2009, assuré du soutien des principaux acteurs du secteur forestier, le Centre forestier prend l'initiative d'un programme de coopération qui sera présenté à la Commission européenne pour solliciter un financement. Il s'agit du projet ConCert.

M. Leonardo da Vinci, « un ami de longue date », devrait en effet pouvoir financer le projet !

Troisième étape : le montage du projet

Le Centre forestier réunit quatre partenaires. Le nombre des partenaires est limité pour une meilleure gestion du projet, mais chaque partenaire a derrière lui des réseaux européens (entrepreneurs de travaux forestiers, centres de formation) qui seront utiles pour le test des produits en cours de réalisation et qui favoriseront l'utilisation des résultats, une fois le projet terminé.

Le Centre forestier choisit en outre de former un comité consultatif composé d'organisations européennes et nationales intéressées qui suivra les opérations et qui formulera son avis au cours du programme. Avantage : ce comité apporte une forme de caution au projet, ce qui est considérable aux yeux du financeur et pour les utilisateurs finaux.

Février 2009, le projet ainsi monté est écrit avec les partenaires. L'expérience montre qu'un projet utile, bien imaginé et bien construit s'écrit facilement. Il a de surcroît toutes chances d'aboutir.

Ce n'est pas rien !

Les photos sont de C. Salvignol / Centre Forestier

Quatrième étape : la réalisation du projet

Juillet 2009, la nouvelle tombe : la Commission européenne a retenu le projet qui est classé 7^e sur 51. Les partenaires sont ravis.

Il y a de quoi, car la phase préalable d'investissement dans le montage du projet représente un important travail.

Le projet débute en octobre 2009.

Le travail est réparti entre tous les partenaires. Chacun a en charge la réalisation totale d'une partie du programme.

Le Centre forestier réunit ses partenaires tous les 3 mois. Les réunions sont préparées avec soin de façon à optimiser les déplacements des partenaires. Tous les sujets sont débattus pour adopter des solutions à la fois conformes au projet et pertinentes. La coopération, c'est de l'intelligence collective. A plusieurs, on est plus intelligent que tout seul !

Le suivi qualité, du point de vue opérationnel, est confié à une chargée de projet du Centre forestier.

Le suivi qualité, du point de vue du respect des objectifs du projet, est assuré par un représentant du réseau européen des entrepreneurs de travaux forestiers, directement intéressé par les résultats. C'est cette personne qui informe le comité consultatif et qui recueille son avis.

Tous les résultats sont testés par des personnes compétentes externes au projet.



Les résultats et leur utilisation

Faire connaître le projet et diffuser les résultats est une action permanente tout au long du projet.

Toutes les occasions sont bonnes : foires forestières, séminaires, réunions, évènements (l'Année internationale de la forêt).

La profession, les centres de formation, le comité consultatif, ainsi que les réseaux européens se chargent également de faire prospérer les résultats.

Ces derniers sont présentés en Autriche lors de la 3^e conférence internationale des centres de formation aux métiers de la forêt, en juin 2011, puis le seront lors d'un sémi-

naire international « *Competences for forestry* » en Allemagne, en septembre 2011.

Les résultats sont traduits en français, en anglais et en allemand. Règle absolue pour que les résultats soient utilisés : les traduire.

La diffusion des résultats continuera après le projet, car les partenaires sont tous implantés de façon durable.

Tout faire pour se donner les meilleures chances de l'utilisation des résultats est fondamental. Un projet dont les résultats ne seraient pas utilisés n'a aucune chance d'être financé. De plus, il serait inutile.

Et puis, quelle fierté pour les partenaires de voir le résultat de leur travail utilisé.



En savoir plus
sur ConCert :
www.eduforest.eu

Contact :
Christian SALVIGNOL
Directeur du Centre
forestier de la région
Provence-Alpes-Côte
d'Azur
Chairman of the Joint
Network
FAO/UNECE/BIT
to implement SFM
Tél. : 04 90 77 88 00
salvignol@
centre-forestier.org

Quels résultats ?

- Un référentiel des compétences que tout entrepreneur de travaux forestiers doit avoir en Europe.
- Un référentiel de formation.
- Un guide pour les formateurs.
- Un dispositif pour accréditer les centres de formation qui dispenseront la formation et qui délivreront la certification européenne de compétences en fin de formation.

Finalement

Demain, grâce au transfert d'une innovation (*Le guide des bonnes pratiques* imaginé en 2007), la certification des compétences des entrepreneurs de travaux forestiers en Europe pourra devenir réalité.

- Quelques conseils en bref :
- un projet doit répondre à un besoin réel ;
 - choisir les partenaires en nombre limité (compétences et réseaux) ;
 - viser la dimension européenne ;
 - s'associer un partenaire formation ;
 - partager l'idée (partenaires et utilisateurs finaux) ;
 - impliquer les utilisateurs finaux ;
 - faire travailler tous les partenaires ;
 - traduire les résultats en plusieurs langues ;
 - s'assurer de la capacité du promoteur à diffuser durablement les résultats ;
 - agir durablement pour leur utilisation.

C.S.

